

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations Service Vétérinaire Santé Protection Animales et Environnement 1 place Saint-Louis – BP 90371 40012 MONT DE MARSAN CEDEX – ☎ 05 58 05 76 30	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
<i>Ce rapport ne devra pas être reproduit, excepté en entier et sur autorisation du DDETSPP</i>		IC2202572-RI PLUM'EXPORT – SAINT-SEVER

RAPPORT D'INSPECTION OU D'INTERVENTION

A) INSPECTION OU INTERVENTION : DESCRIPTIF ADMINISTRATIF

1) Intervenants

Agent(s) : M. Laurent LAFARGUE -...Inspecteur de l'environnement

Date, 13 octobre 2022 Motif : Visite d'inspection

Autres personnes présentes lors du contrôle :	0
Nom et fonction	

2) Structure juridique concernée

Raison sociale : Adresse du siège social :	PLUM'EXPORT ZI du Péré 40500 SAINT-SEVER
--	---

n° SIRET :	SIRET 43458158300011
------------	----------------------

Responsable juridique :	M. Jean CAZAUBON
-------------------------	------------------

Autorisations - statut:	AUTORISATION
-------------------------	--------------

3) Site d'inspection ou d'intervention

Lieu d'inspection (si différent du siège social) : *idem*

Téléphone : Télécopie :

Représentant de l'établissement ayant accompagné le(s) inspecteur(s) au cours de leur visite : Mme CAZAUBON Camille

Activité(s) et / ou atelier(s) :
 Sous-produits d'origine animale, y compris débris, issues et cadavres (traitement de), y compris le lavage des laines de peaux, laines brutes, laines en suint, à l'exclusion des activités visées par d'autres rubriques de la nomenclature, des établissements de diagnostic, de recherche et d'enseignement :
 La capacité de traitement étant supérieure à 500 kg/j

Identifiant(s) atelier(s) :

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations Service Vétérinaire Santé Protection Animales et Environnement 1 place Saint-Louis – BP 90371 40012 MONT DE MARSAN CEDEX – ☎ 05 58 05 76 30	 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
<i>Ce rapport ne devra pas être reproduit, excepté en entier et sur autorisation du DDETSPP</i>		IC2202572-RI PLUM'EXPORT – SAINT-SEVER

Descripteurs:	
4) Référentiels ICPE :	
1	Code de l'Environnement partie législative et réglementaire. (Décret n° 2007-1467 du 12 octobre 2007)
2	Arrêté ministériel du 12/02/03 relatif aux prescriptions applicables aux installations classées soumises à autorisation sous la rubrique 2730
3	Arrêté préfectoral d'autorisation du 13 avril 2012 et arrêté préfectoral complémentaire du 15 mai 2018.

RAPPORT D'INSPECTION : CONSTAT

a) CHAMP ET CONDITIONS DE L'INSPECTION

1) Type d'inspection :

Approfondie <input type="checkbox"/>	Planifiée <input checked="" type="checkbox"/>	Inopinée <input type="checkbox"/>
Courante <input checked="" type="checkbox"/>	Circonstancielle <input type="checkbox"/>	Annoncée <input type="checkbox"/>
Rapide <input type="checkbox"/>	Motif : par : mail	

2) Objectif :

- Vérification des prescriptions de l'arrêté préfectoral complémentaire du 15 mai 2018.

3) Référentiel :

- arrêté préfectoral complémentaire du 15 mai 2018.

4) Inspection :

- Le tonnage maximum d'activité pour 2021 s'élève à environ 4,5 tonnes/jour (activité autorisée pour 6 tonnes/jour maximum) **CO**.

- Les contrôles des installations électriques sont effectués chaque année par l'APAVE **CO** : la dernière intervention le 14/03/2022 n'a relevé aucune récurrence de défauts **CO**.

- Les extincteurs et RIA présents sur le site sont également vérifiés chaque année par SICLI (dernière vérification en 08/2022) **CO**.

- La dératisation est assurée par la pose de pièges sur le site : le plan de dératisation et le registre d'intervention sont tenus à jour ainsi que le protocole **CO**.

- L'ensemble des produits de nettoyage en stock sur le site (utilisés pour le lavage des plumes et/ou le lavage des locaux) sont disposés sur des rétentions appropriées (chape reliée à la station de traitement) **CO**.

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations Service Vétérinaire Santé Protection Animales et Environnement 1 place Saint-Louis – BP 90371 40012 MONT DE MARSAN CEDEX – ☎ 05 58 05 76 30	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
<i>Ce rapport ne devra pas être reproduit, excepté en entier et sur autorisation du DDETSPP</i>		IC2202572-RI PLUM'EXPORT – SAINT-SEVER

- L'ensemble des eaux de nettoyage des locaux et des plumes est récupéré et dirigé vers la station de traitement interne au site avant rejet vers la station d'épuration industrielle SOGEDO de Saint-Sever **CO**. Le volume de rejet est mesuré au canal débitmètre tous les jours **CO** et les analyses de rejets sont conformes **CO**. La convention mise à jour est présente **CO**.
- Les boues récupérées en sortie de traitement sont stockées dans un cuve (45 m³) puis enlevées par l'entreprise LABAT ASSAINISSEMENT (40) ou STAM (33) pour traitement : des bons d'enlèvement sont établis (le dernier du 29/09/2022 pour 28 tonnes de boues) **CO**.
- Les poussières récupérées lors du process de lavage/séchage sont stockées et reprises par TARTAS AGRICULTURE BIO (40) pour revalorisation en amendement organique **CO**.
- Les employés du site (11 personnes) sont en cours de formation sur les risques « explosion » liés à la zone ATEX du site **CO**.

A la date de la présente inspection, le respect des dispositions réglementaires relatives à l'objectif fixé en 2) a été jugé conforme (CO) à l'exception des points détaillés ci-dessous :

b) - POINTS DE NON CONFORMITÉ (NC)

- néant

NOM ET SIGNATURE DE L'INSPECTEUR

Laurent LAFARGUE

